

YÈVRE-AURON

Gestion volumétrique Yèvre-Auron : mauvais remplissage des nappes

Pour le bassin Yèvre-Auron, les seuils piézométriques de référence sont examinés le 1^{er} avril, chaque année, dans le cadre du protocole de gestion volumétrique. Lorsque la nappe souterraine des calcaires du Jurassique supérieure est en-dessous des seuils au 1^{er} avril, son niveau est insuffisant pour permettre une irrigation jusqu'en fin de campagne. Cette année, la recharge hivernale des nappes a été compliquée en raison du déficit pluviométrique qui s'est étalé des mois de janvier à mai. Cela a entraîné une vidange progressive et précoce des nappes. **Les niveaux piézométriques étaient en-dessous des seuils de référence au 1^{er} avril et au 31 mai.**

Des restrictions de 20% des volumes attribués sont donc appliqués sur les bassins concernés. ----->

Piézomètre	Bassin	Niveau de la nappe au 01/04/23 m NGF	Seuil réglementaire au 1 ^{er} avril m NGF	Restriction
Rians	Colin-Ouatier-Langis	167,87 m	177,31 m	-20 %
Plaimpied	Auron-Airain-Rampenne	146,90 m	154,91 m	-20 %
Villequiers/Savigny	Yèvre amont	168,53 m	168,85 m	-20 %
-	Yèvre aval	-	-	-

GESTION DE CRISE : RAPPEL REGLEMENTAIRE PAR BASSIN

Ca général : Arrêté cadre sécheresse départemental

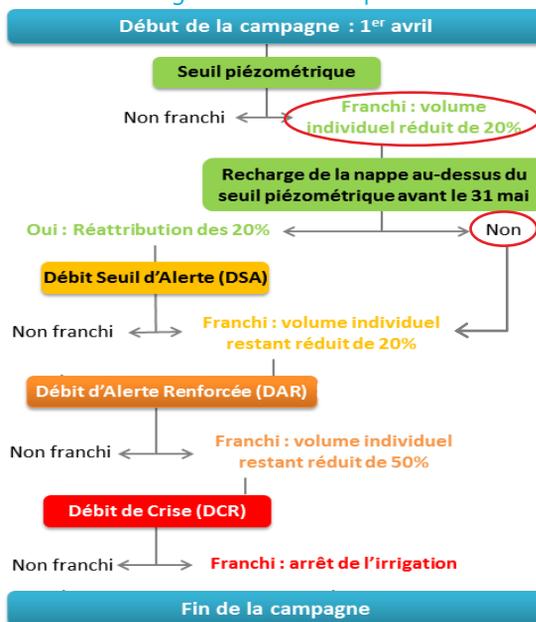
L'arrêté cadre sécheresse départemental fixe les débits de référence des trois niveaux d'alerte : alerte, alerte renforcée et crise, ainsi que les mesures de restrictions associées pour l'irrigation et les autres usages de l'eau. Les stations débitométriques de chaque zone de restriction sont suivies sur le département.

Ces zones sont détaillées en page 3 du présent bulletin. Sur toutes les zones d'alertes (hors Yèvre-Auron) le schéma suivant s'applique :



Si votre extrait de situation administrative délivrée par la DDT mentionne « nappe profonde », vous n'êtes pas soumis à restriction.

Yèvre-Auron : gestion volumétrique



Transmettez vos relevés de compteurs

Tous les irrigants doivent relever leur index compteur une fois par mois, à présenter en cas de contrôle.

Sur Yèvre-Auron, vous devez fournir votre relevé d'index à l'OUGC AREA Berry (à Alexia JOURDIN) par mail (area.berry@orange.fr), ou courrier :

- à chaque début de campagne (avant le 1^{er} avril) ;
- dans les trois jours suivants le franchissement d'un seuil
- à la fin de votre campagne d'irrigation.

En cas de panne, pensez à transmettre votre ancien et votre nouveau relevé de compteur au plus tôt à AREA Berry.

Anticipez votre campagne

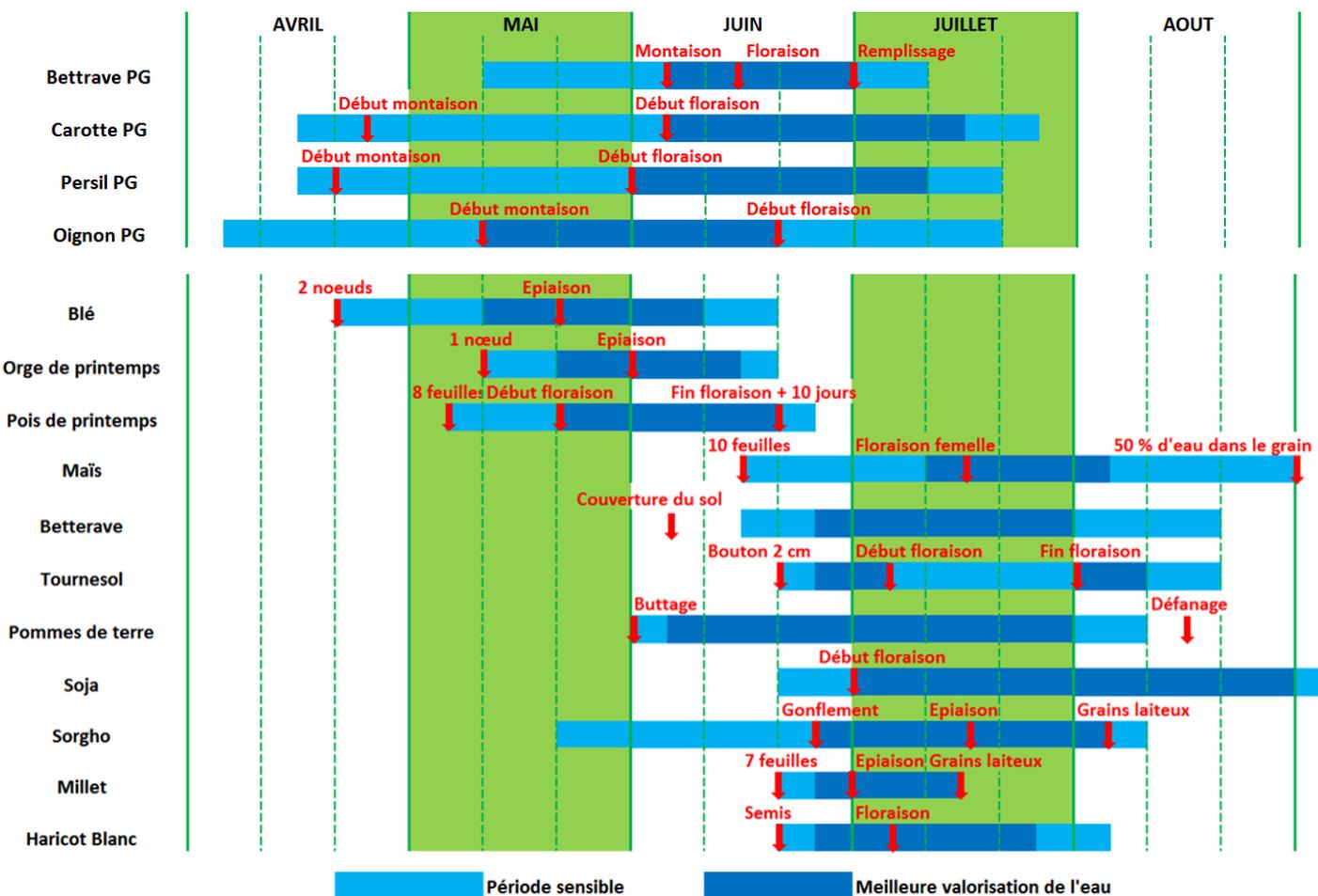
D'après Météo France, les mois de Juin, Juillet et Aout s'annoncent plus chauds que la normale. Des restrictions d'usage sont déjà tombées et la situation risque de s'empirer. **Organisez votre irrigation de façon stratégique.**

En cas de volume limité

- Calculez d'abord vos besoins prioritaires : cultures contractualisées et cultures d'été.
- Seuls les volumes restants pourront être utilisés sur les autres cultures au printemps.

Irriguez pendant les stades sensibles et privilégiez les sols superficiels

En sol superficiel, l'irrigation permet un gain de rendement tout au long de la période de sensibilité au stress hydrique. En sol moyennement profond ou profond, l'eau n'est valorisée que durant les stades très sensibles.



Point demandes de dérogations

Anticiper vos demandes de dérogations dès maintenant auprès de la DDT du Cher, copie à AREA Berry si vous êtes sur Yèvre-Auron ou Cher-Arnon. Le formulaire de dérogation est disponible sur le site de la DDT18 (annexe 4) en cliquant sur le lien suivant:

<https://www.cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-foret-chasse-peche-reserves-naturelles/Eau/Etiage-annee-en-cours>

ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

Attention, la DREAL met à jour les débits des semaines passées avec les mesures les plus récentes. Des décalages significatifs peuvent être observés a posteriori.

Fouzon à Meusnes(41)	
1,4 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,7 DAR : 0,6 DCR : 0,49

Petite Sauldre, Rère	
1,09 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,77 DAR : 0,56 DCR : 0,34

Grande Sauldre, Beuvron	
1,33 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,76 DAR : 0,59 DCR : 0,44

Vauvise	
0,663 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,40 DAR : 0,30 DCR : 0,20

Aubois	
0,20 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,1 DAR : 0,08 DCR : 0,07

Cher à Vierzon	
5,49 m³/s (13/06/2023)	DSA : 4,86 DAR : 4,16 DCR : 3,47

Loire à Gien	
138 m³/s (13/06/2023)	DSA : 50 DAR : 45 DCR : 43

Arnon aval	
2,67 m³/s (13/06/2023)	DSA : 2,55 DAR : 2,12 DCR : 1,70

Allier à Cuffy	
60 m³/s (13/06/2023)	DSA : 17 DAR : - DCR : 15,5

Théols	
0,796 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,56 DAR : 0,48 DCR : 0,40

Yèvre aval	
3,96 m³/s (13/06/2023)	DSA : 1,71 DAR : 1,43 DCR : 1,20

Arnon amont	
Mareuil 0,637 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,621 DAR : 0,517 DCR : 0,414

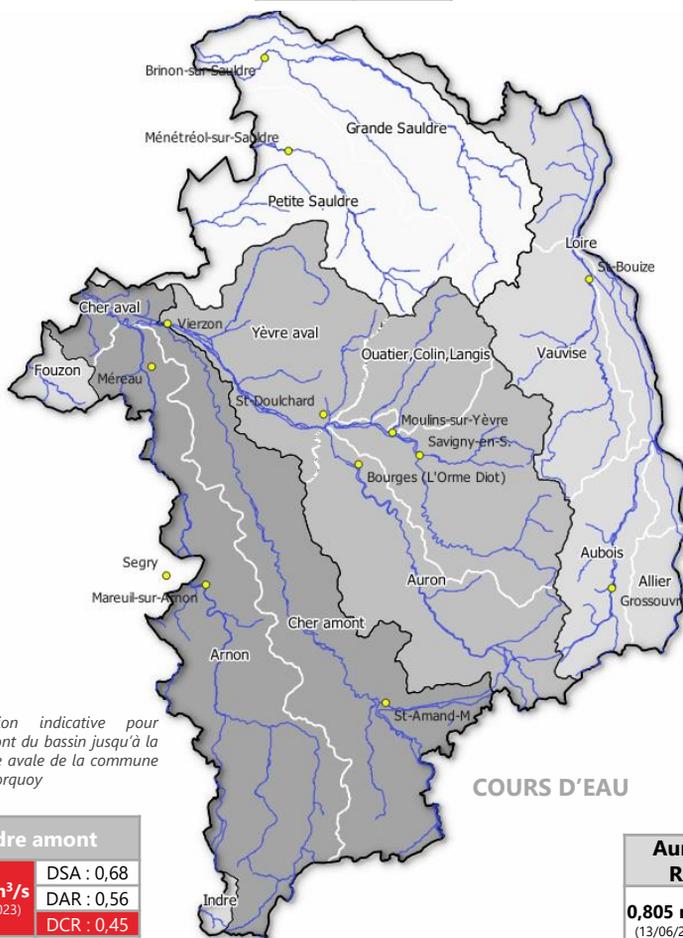
Colin, Ouatier, Langis	
0,361 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,18 DAR : 0,12 DCR : 0,06

Cher à St-Amand-M ⁴ *	
2,71 m³/s (13/06/2023)	

*Station indicative pour l'amont du bassin jusqu'à la limite aval de la commune de Corquoy

Indre amont	
0,397 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,68 DAR : 0,56 DCR : 0,45

Auron, Airain, Rampenne	
0,805 m³/s (13/06/2023)	DSA : 0,42 DAR : 0,30 DCR : 0,21



COURS D'EAU

Bilan des précipitations

(en mm)	Avril	Mai	Juin
Bourges	32,8	40,6	15,3 (au 13/06)
Normales 1991-2020	61,9	76,3	57,6

Prévisions saisonnières

Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18	Lun 19	Mar 20	Mer 21
28° 21°	29° 16°	28° 15°	30° 17°	27° 19°	27° 18°	25° 17°	18° 16°

DSA : Débit Seuil d'Alerte
DAR : Débit Alerte Renforcée
DCR : Débit CRise

Nappe souterraine : [cartes de situation de la DREAL](#)

Etat des cours d'eau

Les débits des cours d'eau sont inférieurs aux moyennes de saison. Cinq zones d'alerte ont été placées en restriction de saison. Cinq zones d'alerte ont été placées en restriction par l'arrêté préfectoral du 8 juin 2023. Les bassins Arnon aval et Théols sont placés en restriction d'alerte. Le bassin de l'Arnon amont est placé en alerte renforcée et le bassin versant Indre amont en crise. Les pluies orageuses du week-end ont permis une remontée temporaire du débit des cours d'eau. Ces derniers sont à nouveau en baisse. Les pluies prévues en début de semaine prochaine pourront permettre leur maintien.

Radar de prévision des pluies + 3h : [Meteox.com](#)

Vos indicateurs

Somme des températures à Bourges (base 6°)

Depuis le 1 ^{er} avril	641 °jr	Depuis le 1 ^{er} mai	504 °jr
Depuis le 10 avril	617 °jr	Depuis le 10 mai	418 °jr
Depuis le 20 avril	577 °jr	Depuis le 20 mai	348 °jr

↑ Le cumul des 7 derniers jours est de 113°j.

Déficit hydrique : ETP - Pluie	De la semaine passée	Depuis le 1 ^{er} avril
Bourges	19,7 mm	183 mm

L'ETP* journalière était comprise entre 2,7 et 6,6 mm la semaine passée à Bourges. Elle s'élèvera de 4,5 à 6,1 mm au cours des 7 prochains jours, pour un cumul estimé à 38,5 mm.

L'année dernière à la même époque, le déficit hydrique était d'environ 206 mm depuis le 1^{er} avril contre **183 mm aujourd'hui. Les faibles précipitations depuis le mois d'avril ne compensent pas les ETP journalières, entraînant un assèchement des sols.**

*ETP = Evapotranspiration Potentielle

Quelle stratégie d'irrigation

Les réserves utiles du sol sont faibles, notamment en sol superficiel.

Pour les **cultures d'hiver** : fin de l'irrigation dans toutes les situations.

En fonction de l'état de vos réserve utile, il peut être intéressant d'attendre les orages du début de semaine prochaine avant de songer à apporter un tour d'eau.

A Bourges 27 mm de précipitation sont prévus pour la semaine prochaine et pourront remplacer un tour d'eau.

Il faudra positionner l'irrigation en fonction de la réserve utile des sols. Aidez-vous des outils d'aide à la décision (tel que **Net-irrig by Seabex**) pour positionner vos tours d'eau au bon moment.

Actualités

ABONNEZ-VOUS à NET-IRRIG



Le bilan hydrique **Net-irrig by Seabex** vous aide à positionner et dimensionner vos tours d'eau pour une irrigation optimale. La nouvelle version vous permet de choisir plus de 120 cultures et vous offre beaucoup plus de liberté dans le choix des stades, des types de sols, de la pluviométrie...

Plus d'info sur le site internet : <https://seabex.com/netirrig-by-seabex/>

La Préfecture du Cher met à disposition sur son site internet les informations sur les relevés de compteur à fournir, les mesures de restriction en vigueur et les demandes de dérogation : www.cher.gouv.fr Onglet **Politiques Publiques > Environnement, Eau... > Eau > Etiage année en cours**

Tournesol (2 paires de feuilles – bouton floral)

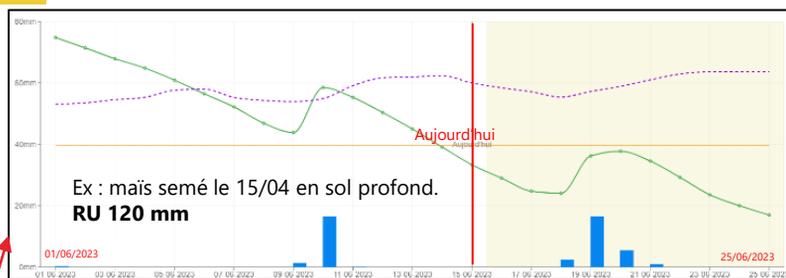
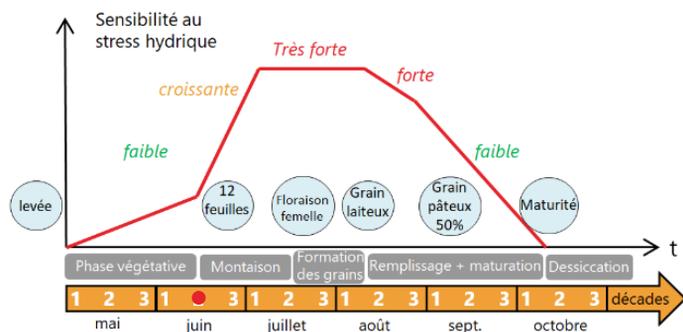
Irriguer le tournesol au stade bouton floral en situation de sol superficiel et d'absence de pluie.

La tournesol valorise mieux l'eau au stade début floraison.

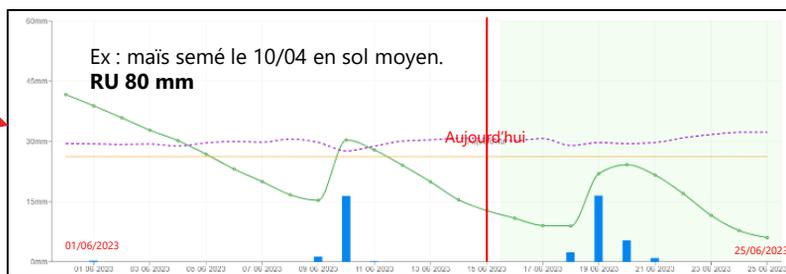
Maïs (10 – 11 feuilles)

Pas d'irrigation avant le stade 12 feuilles pour favoriser le développement racinaire et la résistance au stress hydrique.

Les situations ayant reçu moins de 20 mm par les pluies de ce week-end pourraient être irriguées d'ici la fin de la semaine pour lever le stress hydrique.



↔ Quantité d'eau dans le sol ■ Précipitations ↔ Seuil de déclenchement



Vos contacts Irrigation

Julien CLOUZET
Chambre d'Agriculture du Cher
Julien.clouzet@cher.chambagri.fr
02 48 23 04 95

Bastien LEMAIN
FDGEDA du Cher
fdgeda-lemain@orange.fr
02 48 23 46 00